

REGION MARITIME



Commune des Lacs 1

Aného
Ville tricentenaire
Deux fois capitale du Togo

1951 - 2023

130 B.P. 109 Aného - TOGO
Standard : (+228) 70 52 67 67
www.lacs1.mairie.tg
contactmairieaneho@lacs1.mairie.tg

Membre Fondateur de la Fatière
des Communes du TOGO
(F.C.T.)

Membre de l'Association
Internationale des Maires
Francophones (A.I.M.F.)
Partenaire du Conseil Général
des Yvelines (France)

Membre des Cités et Gouvernements
Locaux Unis d'Afrique
(CGLU Afrique)

Membre de l'Organe des Collectivités
Territoriales Transfrontalières
du Sud Bénin Togo
(OCT- SBT)

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE DE LA
DECENTRALISATION ET DE LA
CHEFFERIE COUTUMIERE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

REGION MARITIME

PREFECTURE DES LACS

COMMUNE DES LACS 1

CABINET

CELLULE COMMUNICATION

N° 025 /2025/MATDCC/RM/PL/CLI-CAB-SC

COMMUNIQUE

Le Maire de la commune des Lacs 1 porte à la connaissance du public qu'il est organisé par la Direction des Transports Routiers et Ferroviaires (DTRF) une opération foraine d'inspection technique des véhicules automobiles légers et poids lourds à Aného dans l'enceinte de la voirie de la mairie lacs 1, sise derrière le CMS de Hounsiafa non loin du camp **Zowla du 17 au 22 Novembre 2025.**

Cette opération foraine permettra de vérifier la conformité des véhicules et s'assurer qu'ils ne présentent pas de danger pour la sécurité des usagers; de s'assurer que les véhicules respectent les normes en vigueur et est en bon état de fonctionnement avant de pouvoir circuler légalement.

Les frais de visite technique s'élèvent à **Quatre mille (4.000) F CFA** pour les véhicules légers et **Quatre mille cinq cents (4.500) FCFA** pour les poids lourds.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le **23 30 17 63.**

Le Maire vous remercie pour votre mobilisation.

Fait à Aného, le 17 Octobre 2025



Le Maire

Me Alexis John C.D. AQUEREBURU